

**Politiques d'accueil, d'hébergement et  
d'accès au logement (BOP 177)  
Bilan 2023 (pour information)  
Programmation 2024 (pour avis)**

**Comité régional de l'habitat et de  
l'hébergement  
17 mai 2024**

# Les enjeux du deuxième plan Logement d'abord

1

**Renforcer les solutions qui ont fait leurs preuves**

2

**Des réformes structurelles pour lutter contre le sans-abrisme**

3

**« Accès au logement » et « prévention des ruptures à tous les niveaux »**

## 4 PRIORITES:

- **produire et mobiliser des solutions** de logement adaptés et abordables pour les ménages très précaires;
- proposer des **parcours d'accompagnement** orientés vers le logement et la **prévention** des ruptures;
- **accompagner la transformation du secteur**;
- mettre la **territorialisation** et les **partenariats** au cœur de la politique LDA.

# Bilan 2023

**Dotation  
2023  
8 022 538 €**

**Taux  
d'exécution  
100 %**

**Contexte  
budgétaire  
contraint en  
raison d'une  
réserve de  
précaution de 5%  
et incertitude sur  
sa levée**

**Dégel intervenu en fin  
d'année avec une  
dotation de 267 500 €,  
soit 77% des  
insuffisances  
constatées en Corse de  
346 674 €**

# Bilan 2023

Domaines fonctionnels	Corse-du-Sud	Haute-Corse	Actions régionales	Evolution 2023/2022
<b>Veille sociale</b>	601 775 €	373 367 €		+6%
<b>Hébergement d'urgence</b>	1 039 611 €	302 742 €		+5%
<b>Dotation régionale limitative des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)</b>	1 605 568 €	1 438 980 €		+5%
<b>Logement adapté</b>	1 014 018 €	1 151 308 €	401 500 €	+11%
<b>Conduite et animation des politiques de l'hébergement et de l'inclusion sociale</b>	43 669 €	50 000 €		-6%
<b>Total</b>	<b>4 304 641 €</b>	<b>3 316 397 €</b>	<b>401 500 €</b>	<b>+4%</b>

# Bilan 2023

Indicateurs de suivi du plan Logement d'abord LDA 2 (2023-2027)	Objectifs régionaux 2023/2027	Résultats au 31/12/2023	Taux d'avancement
Attributions de logements sociaux en faveur de ménages en hébergement généraliste	160	42	26%
Attributions de logements sociaux en faveur de ménages sans abri ou en abri de fortune	100	16	16%
Ouverture de places d'intermédiation locative	100	1	1%
Ouverture de places de pensions de famille/résidences accueil	60	0	0%
Ouverture de places de résidences sociales/foyers jeunes travailleurs	200	0	0

# Programmation 2024

**Dotation  
initiale 2024  
7 032 538 €**

- Mise en réserve de précaution au niveau national de 5,5%
- Surgel supplémentaire annoncé par suite de l'annulation de crédits sur le budget de l'Etat
- Insuffisances constatées pour la Corse : 372 605 € soit 5,3 % de la dotation
- Annonce de compléments de crédits sans connaissance précise de ce qui sera alloué

# Programmation 2024

- ❑ **Déploiement du plan Logement d'abord 2**
  
- ❑ **Démarche de contractualisation avec les CHRS et signature des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (article 125 de la loi ELAN)**
  - ✓ *Outil de transformation de l'offre sur un territoire pour répondre aux besoins identifiés et priorités en termes d'accompagnement vers le logement des personnes accueillies.*
  - ✓ *Simplification et fluidification du dialogue entre organismes gestionnaires et l'Etat pour optimiser les moyens des établissements et donner davantage d'autonomie et de responsabilités aux gestionnaires.*

# Programmation 2024



**Trajectoire hébergement présentée à la DIHAL par le Gouvernement pour répondre à l'objectif de réduction des places d'hébergement généraliste au niveau national (203 000 places au 31 décembre 2023)**

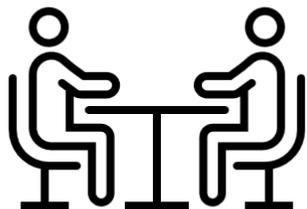


**Objectif de 270 places (contre 275 existantes) fixé à la Corse atteint en 2024**



**Atterrissage de la trajectoire en cours sur le territoire**

# Programmation 2024



## Mise en place d'un réseau Hébergement-Logement et élaboration d'une feuille de route

### **Objectifs :**

*Améliorer les conditions générales de mise en œuvre des politiques avec :*

- une meilleure gestion des ressources,*
- la recherche de leviers en vue de l'augmentation de l'offre nouvelle de logements sociaux,*
- la mobilisation du parc privé à des fins sociales.*

